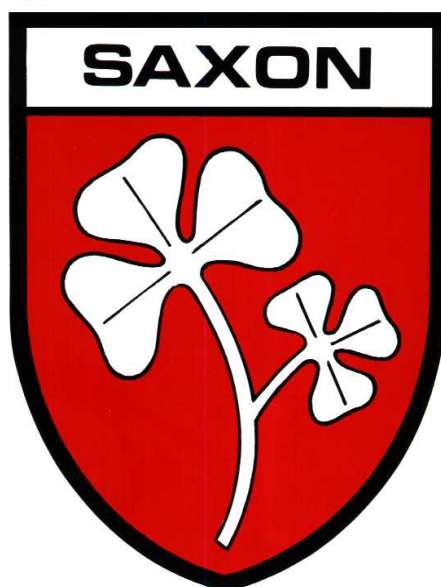


---

**COMMUNE DE SAXON**

*Ligne pédagogique*  
*de l'UAPE*



**Crèche-UAPE l'Abricopain**

Nouvelle Avenue 3

1907 Saxon

☎ 027 744 34 89

✉ [abricopain@admin.saxon.ch](mailto:abricopain@admin.saxon.ch)

---

## 1. Présentation

Ce document présente les objectifs généraux, les missions et les valeurs de l'UAPE l'Abricopain de Saxon. Il s'agit d'une réflexion d'équipe sur ces différents axes afin d'évoluer ensemble autour d'idées et de valeurs communes.

## 2. Capacité

L'UAPE l'Abricopain accueille les écoliers de la Commune de Saxon de la 1H à la 8H. La capacité d'accueil en 2026 est de 60 places.

L'UAPE est ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 6h45 à 8h00 et de 11h25 à 18h30 et les mardis, mercredis et vacances scolaires de 6h45 à 18h30.

Ces horaires peuvent varier en fonction de ceux de l'école.

## 3. L'équipe de l'Abricopain

Une équipe de direction assure la gestion de la structure.

L'accueil et la prise en charge des enfants sont assurés par une équipe composée d'éducateurs de l'enfance, d'assistants socio-éducatifs et d'auxiliaires qui exercent à temps plein ou à temps partiel.

Du personnel en formation (apprentis assistants socio-éducatifs et stagiaires d'une année), des remplaçants et du personnel d'intendance complètent l'équipe.

Des colloques réguliers permettent à l'équipe éducative de discuter et de réajuster ses actions pédagogiques.

## 4. Notre mission

La crèche-UAPE l'Abricopain est une structure qui accueille et accompagne des enfants de Saxon âgés de 18 mois à 12 ans. Elle a pour objectif d'aider les enfants à grandir, s'épanouir et se développer dans un environnement ludique et chaleureux. Nous travaillons à créer un lien de confiance dans le respect mutuel.

## 5. Nos valeurs

1. Engagement : S'impliquer quotidiennement avec conviction dans une autonomie responsable.
2. Fiabilité : Garantir un accueil professionnel cohérent avec le concept pédagogique.
3. Ouverture : Se remettre en question dans nos pratiques professionnelles et accueillir avec positivité la nouveauté.
4. Confiance : Entretenir constamment une communication franche et une collaboration solidaire et constructive.

## 6. Nos objectifs

1. Offrir à l'enfant et sa famille un accueil de qualité dans le respect des besoins de chacun.
2. Créer un cadre de vie collectif qui soit sécurisant.
3. Permettre aux représentants légaux de concilier vie familiale et vie professionnelle en assurant un accompagnement de qualité avant et après l'école, ainsi que sur le temps de midi.
4. Contribuer au développement de l'enfant.
5. Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant (l'accueillir de façon qu'il se sente attendu et pris en considération, lui offrir des repères pour qu'il se sente en confiance et rassuré tout au long de la journée et assurer un confort physique).
6. Intégrer chaque enfant au sein d'un groupe avec sa propre personnalité, sa culture et sa religion.
7. Accompagner l'enfant dans son éducation alimentaire dans un cadre convivial.
8. Soutenir l'intégration de l'enfant et de sa famille dans la commune.
9. Mettre en place des activités et jeux qui permettent à l'enfant de faire des expériences et d'acquérir de nouvelles connaissances.
10. Collaborer avec les représentants légaux dans une relation de confiance, en les soutenant dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant, afin de contribuer à la bonne prise en charge de ce dernier.

## 7. Nos moyens

### 7.1 Un cadre sécurisant

L'équipe éducative offre à l'enfant un cadre accueillant entre la maison et l'école. Elle souhaite qu'il trouve un lieu familial, un lieu d'écoute et d'expression au sein de l'UAPE l'Abricopain.

Les locaux sont aménagés de manière sûre et les infrastructures et les matériaux sont maintenus en bon état afin d'éviter les accidents.

L'équipe éducative va chercher et ramener à l'école les enfants de 1H et 2H. Les enfants de la 3H à la 8H se déplacent sans la supervision d'un adulte. Il est demandé aux enfants dès la 3H de se rendre directement et sans détour à l'UAPE après la fin de l'école. Il en va de même pour le retour de l'UAPE à l'école. Si l'équipe remarque qu'un enfant n'est pas arrivé dans un délai raisonnable et sans nouvelles des représentants légaux, elle va questionner les enfants de la même classe pour savoir si l'enfant était présent à l'école et appeler l'enseignant et/ou les représentants légaux pour avoir des informations. C'est pour cela qu'il est très important que toute absence, même au cours de la journée, nous soit communiquée au plus vite.

### 7.2 Le repas

Les temps de repas sont des moments chaleureux et de partage. L'équipe éducative va favoriser l'autonomie de l'enfant et le stimuler à découvrir différentes saveurs. L'aspect culturel et religieux lié à l'alimentation ainsi que les allergies sont pris en compte.

Les repas sont élaborés et livrés par un service externe.

Les enfants sont invités à goûter de tout et ne sont jamais forcés à manger ni à finir leur assiette.

Les portions servies sont adaptées aux goûts de l'enfant que l'équipe éducative connaît avec le temps. Les enfants ont, dans tous les cas, droit au dessert.

L'équipe éducative ayant conscience qu'il est possible d'avoir des aversions pour certains aliments, les enfants ont la possibilité de choisir deux aliments qu'ils n'aiment pas et qui ne seront pas mis dans l'assiette de l'enfant lorsqu'ils sont prévus au menu.

Les membres de l'équipe remercient les représentants légaux d'éviter de téléphoner durant le dîner, c'est-à-dire entre 11h30 et 13h00.

### 7.3 Les règles de vie

Les règles de vie sont importantes. Elles permettent à chacun de trouver sa place dans cette journée en communauté, d'assurer une sécurité physique (éviter les accidents) et une sécurité affective (constance).

L'équipe éducative guide l'enfant dans son apprentissage de la vie en collectivité tout en prenant en compte son tempérament. Elle l'aide à trouver sa place dans le groupe.

L'équipe éducative sensibilise également les enfants aux règles de vie de l'UAPE, à la politesse et au respect des autres.

### 7.4 Les activités

L'équipe éducative propose diverses activités à différents moments de la journée.

Le matin, avant le déjeuner et avant le départ à l'école, les enfants s'adonnent à des jeux libres.

Après le repas de midi, la priorité est mise sur la sortie dans notre parc pour que les enfants puissent s'aérer. En cas de mauvais temps ou durant la saison d'hiver (quand le parc est gelé) des jeux libres à l'intérieur sont proposés.

Lorsque les enfants de 1H ne vont pas à l'école l'après-midi et lorsque les écoliers fréquentent la structure durant les vacances scolaires, l'équipe éducative propose des moments de jeux libres et des activités dirigées (bricolages, jeux de société, activités de cuisine, balades...) jusqu'au moment du goûter. Ces activités sont planifiées et peuvent être modifiées en fonction des saisons, du nombre d'enfants, de la dynamique du groupe et de l'état de santé général des enfants.

Avec l'arrivée des enfants de 2H à 8H, des jeux libres ou des jeux dans le parc après le goûter sont à nouveau proposés.

L'équipe éducative est présente durant tous les moments de jeux libres pour faire un jeu de société, proposer un bricolage ou du dessin aux enfants qui le souhaitent. L'équipe éducative laisse le plus possible l'enfant choisir ce qu'il désire faire comme activité car il a eu des moments très cadrés durant sa journée d'école.

### 7.5 Les activités extérieures

Les sorties à l'extérieur permettent aux enfants de s'oxygéner et de se dépenser. Elles ont lieu durant l'après-midi pour les enfants qui n'ont pas l'école, le mercredi ou durant les vacances scolaires.

Des sorties dans le parc de la structure, dans le village ou dans des parcs environnants sont organisées en fonction du temps à disposition, de l'état de santé général des enfants, des activités prévues et de la météo. Il est important que l'enfant soit équipé correctement et en fonction des conditions climatiques. De bonnes chaussures, des habits chauds durant la saison froide et une casquette et de la crème solaire durant la belle saison sont garants d'une bonne sortie.

#### 7.6 Le temps d'étude

Les enfants qui le désirent ont la possibilité de faire leurs devoirs, à midi après le repas ou le soir après le goûter. Les enfants peuvent poser des questions aux adultes présents. Toutefois, la responsabilité du suivi et des résultats incombe aux représentants légaux.

#### 7.7 L'hygiène

L'équipe éducative encadre les enfants pour l'hygiène (lavage des mains, passages aux WC, brossage des dents).

Elle garantit l'intimité des enfants (par rapport à l'adulte mais aussi entre eux).

Elle accompagne l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie.

#### 7.8 La communication

Pour une prise en charge de qualité, il est important d'avoir une bonne communication entre les différents partenaires de la structure d'accueil.

Il est demandé aux représentants légaux d'informer l'équipe éducative de l'évolution de l'état de santé général de leur enfant. Ils peuvent le faire lorsqu'ils l'amènent à la structure.

Les changements de fréquentation (maladie, sorties scolaires, etc.) sont à annoncer via MonPortail.

Les changements familiaux (décès, grossesse, déménagement, séparation, etc.) sont des événements qui provoquent des émotions compliquées à gérer pour les enfants. Il arrive que ces bouleversements se ressentent dans le comportement de l'enfant. C'est pourquoi il est important que les représentants légaux informent succinctement les membres de l'équipe éducative de la situation pour que ces derniers puissent accompagner l'enfant au mieux. Toutes ces informations resteront confidentielles.

L'équipe de direction et l'équipe éducative se tiennent à disposition des représentants légaux pour répondre à leurs questions ou fixer un entretien au besoin.

Pour créer une relation de confiance avec l'enfant, l'équipe éducative communique de manière bienveillante avec lui. Durant les repas ou les activités, l'adulte s'intéresse à ce que l'enfant vit à la maison ou à l'école en veillant à ce que chaque enfant puisse avoir un temps de parole et à ce que les échanges soient respectueux.

#### 7.9 Aménagement de l'espace

Afin de répondre aux besoins de l'enfant, l'équipe éducative prend soin d'aménager les espaces de jeux et de repas de manière adaptée, chaleureuse et sécurisée. Des « coins jeux » (coin livre, coin dinette, coin bébé, coin voiture...) sont mis en place afin de donner des repères aux enfants.

La structure dispose également d'un parc privé.

Afin de soigner le matériel et de le faire perdurer dans le temps, les éducateurs veillent à développer les notions de rangement et de respect du matériel auprès des enfants.

#### 7.10 Inscription et première rencontre

Le processus d'inscription se déroule sur le site <https://saxon.monportail.ch> où la Directive relative aux secteurs d'accueil pré- et parascolaires de la Commune de Saxon est disponible. Lors de ce processus, les représentants légaux attestent avoir pris connaissance de cette directive et s'engagent par conséquent à la respecter.

Une visite de l'UAPE est proposée avant chaque rentrée scolaire.

#### 7.11 Partenariat avec l'école

Pour un accompagnement efficace de l'enfant et avec l'accord des représentants légaux, il est possible pour l'équipe éducative de s'entretenir avec son enseignant. Lors de ces rencontres, des pistes et éléments à mettre en place sont recherchés afin d'aider l'enfant.

L'équipe éducative reste volontiers à disposition pour échanger avec l'enseignant, le logopédiste, ou d'autres intervenants qui auraient besoin d'un retour sur le comportement de l'enfant à l'UAPE.

### **8. Déroulement général de la journée** (variable en fonction des horaires de l'école)

6h45	Ouverture de la structure
7h15 à 7h45	Déjeuner puis lavage des dents et des mains
7h45 à 7h55	Préparation des enfants pour le départ à l'école
7h55	Les écoliers de 3H à 8H partent à l'école de manière autonome. Les écoliers de 1H et 2H sont accompagnés à l'école jusqu'à ce que leurs enseignants arrivent.
11h25	Sortie des classes Les écoliers de 3H à 8H arrivent de l'école de manière autonome. Les écoliers de 1H et 2H sont récupérés par un adulte de l'UAPE à la porte de l'école.
11h45 à 12h45	Repas (après passage aux toilettes et lavage des mains)
12h45 à 13h15	Brossage des dents puis jeux libres, place de jeux, étude, etc.
13h15 à 13h30	Rangement et préparation pour le départ à l'école Les écoliers de 3H à 8H retournent à l'école de manière autonome. Les écoliers de 2H sont accompagnés à l'école jusqu'à ce que leurs enseignants arrivent.
13h30 à 16h15	Jeux libres et activités dirigées pour les écoliers présents
16h15	Sortie des classes Les écoliers de 3H à 8H arrivent de l'école de manière autonome.

	Les écoliers de 2H sont récupérés par un adulte de l'UAPE à la porte de l'école.
16h15 à 16h45	Goûter puis lavage des mains
16h45 à 18h30	Étude, activités dirigées et jeux libres
18h30	Fermeture de la structure

## 9. Références utiles pour plus d'informations

Afin de compléter vos connaissances, si vous le souhaitez, l'équipe éducative a réuni quelques adresses utiles :

- **Outils Fourchette verte**

<https://www.fourchetteverte.ch/outils>

- **Avantages des sorties extérieures**

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-pedagogie/dis-moi-des-videos-pour-mieux-comprendre-et-accompagner-les-tout-petits/quels-sont-les-avantages-daller-jouer-dehors>

- **Sécurité routière Trajet scolaire**

<https://www.bfu.ch/fr/conseils/trajet-scolaire-sur>

- **Sécurité routière Premiers pas dans la circulation**

<https://www.bfu.ch/fr/conseils/premiers-pas-dans-la-circulation-routiere>

- **Développement de l'enfant conseils pour l'école**

<https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/ecole/>

- **Développement de l'enfant selon l'âge**

4-5 ans <https://naitreetgrandir.com/fr/etape/3-5-ans/developpement/4-5-ans/>

5-8 ans <https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/developpement/>

6-12 ans <https://lememoduparent.ch/developpement-enfant/6-12-ans/>

- **Comment agir avec un enfant jaloux, anxieux, agité**

<https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/comportement/>